COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SYMBOLE BOURSIER : TEQ

LE 20 DÉCEMBRE 2021

TERRANUEVA OBTIENT UNE NOUVELLE CATÉGORIE DE LICENCE DE VENTE DE CANNABIS

L'ASSOMPTION, QUÉBEC – Corporation Terranueva (CSE: TEQ) (« Terranueva » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer que sa filiale Corporation Terranueva Pharma a obtenu une modification à sa licence de production et de transformation de cannabis lui permettant maintenant de vendre du cannabis séché au public via les distributeurs et détaillants provinciaux autorisés au Canada. Le Président de Terranueva, Jean-Luc Landry, souligne qu'il s'agit de l'accomplissement d'un jalon important dans l'atteinte des objectifs de la Société et mentionne que cette dernière vise à initier des ventes auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC) durant le premier trimestre de 2022.

À PROPOS DE TERRANUEVA

Terranueva s'appuie sur la recherche et développement, l'innovation et l'efficacité opérationnelle pour devenir un acteur incontournable dans l'industrie émergente du cannabis. Son objectif est de fournir sur le marché canadien comme à l'international, du cannabis médical et récréatif de première qualité. Pour atteindre son objectif, Terranueva met en oeuvre une approche de production modulaire intégrant les dernières avancées et innovations dans l'automatisation de ces processus. Corporation Terranueva Pharma, sa filiale détenue en propriété exclusive, détient les licences nécessaires de Santé Canada pour exécuter sa mission.

Pour en savoir plus sur Terranueva, consulter www.terranueva.ca.

La CSE et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la CSE) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Les faits énoncés dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques sont des « énoncés prospectifs » et les lecteurs sont mis en garde à l'effet que ces énoncés ne sont pas une garantie de succès et que les développements et résultats futurs peuvent être différents de ceux projetés dans ces énoncés prospectifs.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Jean-Luc Landry, Président exécutif du Conseil, Téléphone : (450) 591-1011